PV 26-02-2024 2024-06

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2024

Le CONSEIL MUNICIPAL de la commune de LOUIN, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en session ordinaire le vingt-six février deux mil vingt-quatre à vingt heures trente sous la présidence de Mme GROS née NOLOT Monique, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 20 février 2024

Nombre de Membres en exercice: 11

Présents: 9 - Quorum: 5- Votants: 10 - Absents: 2 - Procuration: 1

<u>Présents</u>: Mme NOLOT Monique, M. DIXNEUF Mathias, <u>Mme BARIGAULT Maryse</u>, M. DUSSUTOUR Régis, Mme POUPIN Anne-Marie, <u>Mme ROY Laëtitia</u>, BIZERAY Martine, M. BOIDRON Mickaël, Mme SEVERINI Françoise, Mme NIVEAU Nicole, M. GIRARD Bernard.

<u>Absents</u>: Mme BARIGAULT M : Procuration à Mme NOLOT M ; Mme ROUX L Secrétaire de séance : Mme POUPIN Anne-Marie

Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et approuvé.

#### Ordre du jour :

Présentation du projet de budget primitif 2024

- ⇒ Aliénation du chemin rural de la Bironnière à Saint-Loup sur Thouet
- ⇒ Rénovation énergétique des bâtiments scolaires : Remplacement des luminaires par des LEDS
- ⇒ Contrat entretien des chaudières école et cantine : devis MIGEON
- ⇒ Achat et pose d'une porte vestiaires stade : Devis FERROMECA
- □ Travaux hydrocurage Village La Ronde : Complément devis AEOS GAURIT
- ⇒ Liaison fosse septique atelier communal : Devis en cours
- ⇒ Subvention aux associations
- ⇒ Dispositif argent de poche
- ⇒ Informations et questions diverses

### Mme le Maire demande à supprimer une délibération et à en ajouter deux :

**Suppression** 

⇒ Liaison fosse septique atelier communal : Devis en cours

<u>Ajout</u>

- ⇒ Amortissement M57
- ⇒ Réfection de la toiture de la Chapelle : Devis FRAFIL

Le conseil accepte.

#### ઌૡૡૡૡૡૡૡૡૡૡૡૡૡૡૡૡૡૡૡ

## DCM 2024-07 <u>DÉSAFFECTATION ET ALIÉNATION DU CHEMIN RURAL DE LA</u> BIRONNIERE À SAINT-LOUP SUR THOUET APRÈS ENQUÊTE

Par délibération N° DCM 2023-56 en date du 25 Septembre 2023, le conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit de la Bironnière à Saint-Loup sur Thouet en vue de sa cession aux consorts BARBIER.

L'enquête publique s'est déroulée du 31 octobre 2023 au 14 novembre 2023.

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Par ailleurs, les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien du dit chemin. Le bornage du terrain a été réalisé, la vente porte désormais sur le terrain d'une superficie de 12a 04 ca.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, il vous est proposé :

**De désaffecter** le chemin rural dit de la Bironnière à Saint-Loup sur Thouet d'une contenance de 12 a 04 ca en vue de sa cession.

**De fixer le prix de vente** du dit chemin à 0.30 cts le m² soit 361.20 € **D'autoriser** Mme le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire, et notamment l'acte notarié.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

**AUTORISE** Mme le Maire à signer toutes pièces relatives à la vente du dit chemin pour le prix de 361.20 €

Réception en Sous-Préfecture de Parthenay le 27 février 2024 Publication le 27 février 2024

# DCM 2024-08 RÉNOVATION ENERGETIQUE DES BÀTIMENTS SCOLAIRES REMPLACEMENT DES LUMINAIRES PAR DES LEDS

Mme le Maire informe les membres du conseil qu'un devis a été sollicité auprès de l'entreprise MANCEAU pour la fourniture et l'installation de LEDS en remplacement des luminaires dans un but d'économie d'énergie.

Le montant du devis s'élève à la somme de 8 152.96 € HT.

Mme le Maire précise qu'un dossier de demande d'aide PAGR (Programme Action à Gain Rapide) a été déposé auprès du SIEDS et qu'au regard des éléments réceptionnés, le montant de l'aide est estimé à 5 000.00 €.

Mme le Maire demande aux conseillers de se positionner quant à ces travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**ACCEPTE** le devis des Ets MANCEAU pour le prix de 8 152.96 € HT **MANDATE** Mme le Maire pour signer le bon de commande.

Cette dépense sera inscrite au budget de fonctionnement 2024 – article 615221

## DCM 2024-09 CONTRATS D'ENTRETIEN DES DEUX CHAUDIERES ECOLE ET CANTINE

Mme le Maire présente aux membres de l'assemblée les deux contrats d'entretien pour les chaudières de l'école et de la cantine pour l'année 2024. Elle rappelle que la chaudière de la cantine a été remplacée en 2023 et que la chaudière de l'école a été installée en 2009.

Le contrat concernant la cantine s'élève à 253.00  $\mbox{\footnote{1}}$  TTC , celui concernant l'école s'élève à 440.65  $\mbox{\footnote{1}}$  TTC

Les tarifs des contrats seront réactualisés chaque année ; ils seront renouvelables par tacite reconduction sauf dénonciation de l'une ou de l'autre des parties.

Mme le Maire demande à l'assemblée de se prononcer quant à cette dépense.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal :

**ACCEPTE** les deux devis tels que proposés ci-dessus.

MANDATE Mme le Maire pour signer les bons de commande.

Cette dépense sera prélevée en section de fonctionnement – article 615221.

Réception en Sous-Préfecture de Parthenay le 27 février 2024 Publication le 27 février 2024

# DCM 2024-10 <u>INSTALLATION D'UNE PORTE DU BÂTIMENT DU STADE :</u> <u>DEVIS FERROMECA</u>

L'association Louin Animations a demandé l'installation d'une porte de sécurité sur le bâtiment du stade. Cette demande a été faite dans le but de sécuriser les transports de matériels entreposés dans l'ancien café situé Grand Rue.

Un devis a été sollicité auprès de FERROMECA, devis s'élevant à 1 950.00 € HT. Mme le Maire demande aux conseillers de se positionner quant à ces travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**ACCEPTE** le devis de l'ETS FERROMECA pour le prix de 1 950.00 € HT **MANDATE** Mme le Maire pour signer le bon de commande.

Cette dépense sera inscrite au budget d'investissement 2024 – article 2131 – op 38.

# DCM 2024-11 COMPLÉMENT TRAVAUX HYDROCURAGE ET PASSAGE CAMÉRA - VILLAGE DE LA RONDE

Mme le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la délibération N° 2023-70 du 13 novembre 2023 par laquelle le conseil avait accepté le devis de AEOS GAURIT pour les travaux cités en objet.

Ce devis d'un montant de 2 452.50 € HT comprenait 650 ml d'hydrocurage et d'inspection caméra. Or, les travaux réalisés se sont révélés bien plus importants puisqu'ils mesuraient 986.30 ml. La facture présentée ce jour s'élève donc à la somme de 3 545.48 € HT, soit 4 254.58 € TTC.

Mme le Maire demande donc aux membres du conseil de bien vouloir approuver cette augmentation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**ACCEPTE** la dépense de 4 254.58 € TTC pour les travaux d'hydrocurage et passage caméra du village de la Ronde.

Cette dépense sera inscrite au budget d'investissement de 2024 – article 2151 – op 35.

Réception en Sous-Préfecture de Parthenay le 27 février 2024 Publication le 27 février 2024

## DCM 2024-12 CIMETIERE: RECUPÉRATION DE CONCESSIONS

Mme le Maire fait part aux membres de l'assemblée que plusieurs concessions en état d'abandon pourraient être reprises par la commune.

Mme le Maire ajoute qu'elle est en possession de courriers des concessionnaires autorisant cette reprise et qu'un avis a été affiché à la porte du cimetière informant la population de ce projet de reprise.

Un devis a été sollicité auprès des Ets CRON, devis s'élevant à la somme de 5341.60 € TTC.

Mme le Maire ajoute qu'une tombe supplémentaire datant de 1955 pourrait être reprise mais qu'elle n'a pas été chiffrée et demande en conséquence aux membres du conseil de prévoir une dépense supplémentaire de  $1700.00 \in$ .

Mme le Maire demande aux conseillers leur avis sur ces travaux.

### Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**ACCEPTE** la reprise des concessions abandonnées et le devis des Ets CRON pour le prix de 5 341.60 € TTC et la dépense supplémentaire éventuelle de 1 700.00 €

**MANDATE** Mme le Maire pour signer le bon de commande.

Cette dépense est prévue au budget d'investissement de 2024 – article 2131.

#### DCM 2024-13 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mme la Maire propose au conseil municipal d'attribuer les subventions pour l'année 2024 aux associations et autres organismes, sur présentation de leur bilan annuel. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

UNC Anciens combattants	115.00 €
Club 3 <sup>ème</sup> âge	230.00 €
Richesse et protection du patrimoine	57.00 €
Union sportive de Ripère (Boules en bois)	230.00 €
ADMR Nord Gâtine	57.00 €
FDGDON (Lutte animaux nuisibles)	419.00 €
APE (Ecoles)	230.00 €
ACCA Louin	230.00 €
Louin Animations	230.00 €
APPMA Le Nénuphar	230.00 €
Fondation du patrimoine	86.00€
Association CLAP	230.00 €
La ruche Louinaise	230.00 €
ADAVAP (Lutte contre les éoliennes)	230.00 €
Paroisse St Théophane Vénard	143.00 €

Réception en Sous-Préfecture de Parthenay le 27 février 2024 Publication le 27 février 2024

#### DCM 2024-14 DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Madame le Maire rappelle aux élus la mise en place du dispositif « Argent de Poche », en 2019, proposé par la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay.

Ce projet vise à permettre à des jeunes mineurs âgés de 16 ans et jusqu'à la veille de leurs 18 ans, de travailler en demi-journée de 3 heures, dont 30 minutes de pause dans un cadre de 33 demi-journées maximum par an, au sein des services municipaux. Les jeunes sont encadrés par les responsables des services concernés. Chaque demi-journée est gratifiée de 15 euros, sans charges pour la commune.

Les périodes d'emploi auront lieu pendant chaque période de vacances et seront déterminées précisément en fonction des disponibilités d'accueil des services. Le volume horaire maximum d'heures à répartir entre les jeunes volontaires sera de 30 demi-journées.

Une charte d'engagement est signée avec les jeunes permettant une gratification tarifaire.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- **D'APPROUVER** la convention de partenariat à conclure avec la Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine, pour l'année 2024,
- **DE PRÉVOIR** les crédits nécessaires,
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

### DCM 2024-15 AMORTISSEMENT M57

L'amortissement est une technique comptable qui permet chaque année de constater le montant de dépréciation d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler.

Il est calculé au prorata du temps prévisible d'utilisation. Un tableau d'amortissement est établi, il sert à déterminer le montant des dotations à inscrire chaque année au budget.

L'amortissement concerne les immobilisation corporelles et incorporelles inscrites au bilan. Il est obligatoire pour toutes les collectivités, quel que soit leur taille de population, dans le cadre des subventions d'équipement versées.

Mme le Maire propose au conseil municipal que la dépense qui sera effectuée au compte 204 d'un montant de 839.10 € (fonds de concours à la Commune d'Airvault pour paiement d'une partie d'un poteau incendie à la Guichardière) sur le budget 2024, soit amorti à partir de l'année N+1, soit l'année suivant le mandatement.

Le conseil municipal, décide à l'unanimité :

**D'ACCEPTER** que la dépense de 839.10 € soit amortie en année pleine à N+1. **D'AUTORISER** Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Réception en Sous-Préfecture de Parthenay le 27 février 2024 Publication le 27 février 2024

## DCM 2024-16 RÉFECTION DE LA TOITURE DE LA CHAPELLE : DEVIS FRAFIL

Mme le Maire informe les membres de l'assemblée que la toiture de la chapelle est endommagée depuis un certain temps et qu'il y a donc lieu de restaurer cette partie du bâtiment public.

Un devis a été sollicité auprès de FRAFIL, devis s'élevant à 3 488.52 € HT. Mme le Maire demande aux conseillers de se positionner quant à ces travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**ACCEPTE** le devis de l'ETS FRAFIL pour le prix de 3 488.52 € HT **MANDATE** Mme le Maire pour signer le bon de commande.

Cette dépense sera inscrite au budget d'investissement de 2024 – article 2131- op 38

#### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Bâtiments scolaires : Les stores seront posés à la fin du mois de février.

<u>Vandalisme</u>: Plusieurs riverains du bourg se sont manifestés : Chaque nuit, les panneaux de signalisation installés rue des Genêts sont couchés sur la voie publique. Cela représente un réel danger ; La gendarmerie a été informée.

**Demande d'un particulier** qui souhaite acquérir le terrain stabilisé cadastré AO 375 afin de créer un parking pour camping-cars. Le conseil émet un avis défavorable. **Travaux de voirie Village de La Ronde**: Réunion de présentation avec AREA URBANISME (Mr LAVAUD), le 5 mars 2024.

<u>Demande d'un particulier</u>: Busage d'une entrée de champ : le conseil accepte. <u>Café 11 rue des Genêts</u> : 12 luminaires (type LED) sont endommagés. Le conseil propose d'en informer le Maitre d'œuvre, Mr COGNY et faire une vérification du réseau.

<u>Personnel communal</u>: Retour de Mr GRIMAULT depuis le 11 février 2024 en mi-temps thérapeutique jusqu'au 10 mars 2024.

La secrétaire de séance Mme le Maire Mme POUPIN Anne-Marie Mme NOLOT Monique

### Rappel des délibérations prises au cours de la séance (Décret N° 2010-783 du 8 juillet 2010)

N° de la délibération	Objet	Classement matière	
DCM 2024-07	DOMAINE ET PATRIMOINE :  Désaffectation et aliénation du chemin rural de la Bironnière à Saint-Loup sur Thouet après enquête publique	3-2 Aliénation	
DCM 2024-08	COMMANDE PUBLIQUE :  Rénovation énergétique des bâtiments scolaires – Remplacement des luminaires par des LEDS		
DCM 2024-09	COMMANDE PUBLIQUE : Contrat d'entretien des deux chaudière : Ecole et Cantine	1-1 Marchés publics	
DCM 2024-10	COMMANDE PUBLIQUE : Installation d'une porte au bâtiment du stade : Devis FERROMECA		
DCM 2024-11	COMMANDE PUBLIQUE ::  Complément travaux hydrocurage et passage caméra : Village de la Ronde		
DCM 2024-12	<b>DOMAINE ET PATRIMOINE :</b> Cimetière : Récupération de concessions	3-5 Autres actes de gestion	
DCM 2024-13	FINANCES LOCALES: Subvention aux associations	7-5 Subventions	
DCM 2024-14	FONCTION PUBLIQUE: Dispositif ARGENT DE POCHE	4-4 Autres catégories de personnel	
DCM 2024-15	FINANCES LOCALES : Amortissement M57	7-1 Décisions budgétaires	
DCM 2024-16	COMMANDE PUBLIQUE : Réfection de la toiture de la chapelle : Devis FRAFIL	1-1 Marchés publics	